

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en salle du Conseil (Mairie de Pralognan la Vanoise)

LE MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024 à 19.30 heures

ORDRE DU JOUR

- désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 02/12/2024
- Compte rendu des décisions prises par délégation du Conseil Municipal

I - FINANCES

1. OUVERTURES DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS BUDGETS 2025
2. ELECTION DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
3. AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS LEADER
4. MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES INDEMNITÉS DES ÉLUS
5. AVENANT SERVICE COMMUN INFORMATIQUE CCVV

II- AFFAIRES GENERALES

6. DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE CHOIX DU MODE DE GESTION DU DOMAINE SKIABLE
7. AVENANT N° 1 PORTANT ANNEXE FINANCIÈRE DU MARCHÉ DE TRAVAUX CAVIN (RÉSEAUX SECS CONFIÉS AU SDES)

III - RESSOURCES HUMAINES

9. CONVENTION CDG 73 RISQUES STATUTAIRES

Si vous ne pouvez pas être présent(e), vous pouvez mandater un conseiller municipal pour vous représenter et voter en vos lieu et place. Ce pouvoir dûment complété et signé doit être reçu en mairie avant le début de la séance du Conseil Municipal pour être valable.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Pralognan la Vanoise, le 12 décembre 2024

Le Maire,
Martine BLANC

